MAIRIE de MELLES



31440 Haute-Garonne 3 05 61 79 41 66 曷 05 61 79 41 41 E-mail: mairic-de-melles@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27/03/2015

<u>Présents</u>: Annie Ayral, Gérard Amiel, Cédric Sagué, J.Michel Desplan, Alain Trey, Henri Desplan, Serge Pavan

Absents excusés: J.Damien Laborde procuration C.Sagué

Absents non excusés : J.Guy Dejuan

Secrétaire : G. Amiel

Mme le Maire ouvre la séance et procède à l'approbation du PV du Conseil du 27 février 2015 (adopté à l'unanimité)

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte administratif 2014 :

Conformément à la réglementation Mme le Maire se retire et M. Cédric Sagué présente au conseil les résultats pour 2014.

- Fonctionnement : excédent de 326 202,71 €
- Investissement : déficit de 70 264,73 €
- Résultat d'ensemble : excédent de 255 937,98 €

Le rapporteur constate la bonne gestion et propose d'approuver le compte administratif 2014 (adopté à l'unanimité)

2. Budget primitif 2015:

M. J.Michel Desplan 2^e adjoint présente les prévisions de dépenses et de recettes pour 2015 :

Recettes et dépenses de fonctionnement

Recettes

Revenu de gestion courante :	Impôts et Taxes	Dotations subventions	et	Autres produits de gestion	Produits exceptionnels	Excédent de fonctionnement reporté
32 113,81€	56 387,00€	66 342,00€		7 200€	27 400€	255 937,98€

Soit un total de recettes prévues pour 2015 de **460 980,59€** (les produits exceptionnels reprennent la 1^{ère} fraction du remboursement de l'assurance pour la cabane de Sestagnous)

Dépenses

250 516,	96€	69 600,0	0€	23 250,00€	1 952,00€	3,68€	16 100€	90 613,95€
Charges caractère général	à	Charges personnel	de	Autres charges de gestion courante	, -	Charges exceptionnelles	Atténuation de produits	Virement à la section d'investissement

Soit un total des dépenses prévues pour 2015 de 460 980,59€

Recettes et Dépenses d'investissement

Recettes:

F.C.T.V.A	Excédent de fonctionnement	Subventions d'équipement (état + département)	Amortissement études	Virement de la section de fonctionnement
12 588,58€	70 246,73€	19 533,00€	8 944,00€	90 613,95€

Soit un total de recettes d'investissement prévues pour 2015 de 229 031,26€

• Dépenses

Déficit d'investissement reporté	Remboursement trop perçu FCTVA	Transfert excédent service eau	Travaux sur bâtiments	Autres matériel (poste à souder)	Intégration avances et acomptes voirie
70 264,73€	18 282,00€	45 512,53€	58 000,00€	1 000,00€	27 087,00€

Soit un total des dépenses d'investissement prévues pour 2015 de 229 031,26€

Le budget primitif présenté est adopté à l'unanimité

3. Mise en place du Document Unique

Création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs dans le cadre du décret N° 2001-1016 du 5 novembre 2001.

Une délibération est prise afin d'adhérer au service de mise en place avec la communauté des communes.

Adopté à l'unanimité.

4. Convention salle des fêtes

Mme le Maire informe le conseil que les travaux de rénovation de la salle des fêtes sont terminés. Une réception provisoire à été faite, laissant apparaître quelques malfaçons qui seront rectifiées.

Une convention d'utilisation de la salle pour des manifestations diverses comprenant un cahier des charges sera établie et un prix de location fixé.

Après discussion, le conseil décide d'appliquer les tarifs suivants pour la location de la salle :

Gratuit pour les associations

- 30€ jour pour les résidents
- 80€ pour les non-résidents

La salle est louée vide et un chèque de caution de 100,00€ à l'ordre du Trésor Public sera demandé lors de la réservation.

5. AREMIP Adhésion à la Charte zones humides

Afin de préserver les zones humides de notre commune et plus particulièrement celle d'Uls, il est proposé au conseil que la commune adhère par la signature d'une convention à la Charte sur les zones humides. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

6. Questions diverses

- Démission d'un membre du conseil municipal : M. Dillinger a adressé un courrier informant Mme le Maire de sa décision de démissionner de son poste de conseiller municipal. Le conseil prend acte. Monsieur le Sous-Préfet a été informé aussitôt de la décision de Monsieur Dillinger.
- Projet d'extension de la cabane d'Aouran en collaboration avec le groupement pastoral. Une réunion est prévue le 28 avril avec la Présidente du Groupement Pastoral, le Président de la chasse, de la Pêche et la Mairie représentée par le Maire et le Premier Adjoint. A suivre donc.
- Lettre de Claude et René Dejuan pour une demande de construction d'un mur le long de leur propriété chemin de Barridère. Une demande de travaux a été établie et transmise aux services compétents.
- Divagation d'animaux sur la commune de Melles (troupeau de boucs, chèvres)
 Une mise en demeure a été adressée à Monsieur SanMartin afin de récupérer sous huit jours les animaux lui appartenant .La procédure a été mise en place par le Maire dès le 23 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30, le prochain conseil municipal est fixé le 22 mai 2015 à 17h30